



Direction de l'amélioration de l'exercice
Capsule n° 14 – octobre 2014

PROGRAMME « DIPLÔMÉS DE PLUS DE 35 ANS (70/2) »

En janvier 2012, le comité d'inspection professionnelle du Collège des médecins du Québec activait son programme d'évaluation des pratiques pour nos médecins toujours actifs professionnellement, après l'âge habituel de la retraite. L'objectif du programme est de mieux connaître le type de pratique et d'analyser plus en profondeur les pratiques qui nous semblent plus à risque. Tous ces médecins ont reçu un questionnaire au cours des deux dernières années. Les questionnaires furent analysés à l'aide d'une grille de critères objectifs (volume de pratique, diversité de la pratique, isolement, etc.). Un médecin ayant une expertise ciblée a aussi revu tous les questionnaires et, à la suite de sa lecture, attribuait une cote subjective. Le tableau suivant présente le sommaire de l'analyse des risques.

Au 31 décembre 2013	Total
Médecins actifs au Québec	19 818
Médecins actifs > 70 ans	1 259 (6,3 %)
Médecins ayant reçu un questionnaire*	1 168
Questionnaires retournés**	1 120
Pratiques non jugées à risque	1 006 (86 %)

* Les médecins déjà inscrits sur la liste des visites du comité d'inspection professionnelle ou évalués récemment n'ont pas reçu de questionnaire.

** Plusieurs médecins n'ont pas retourné le questionnaire parce qu'ils ne travaillaient pas au Québec ou avaient prévu prendre leur retraite à très court terme.

Lorsque nos indices suggéraient d'examiner plus à fond la pratique de certains médecins, le processus habituel de visite d'inspection professionnelle était activé. Informés de ce processus, certains médecins nous ont alors indiqué qu'ils prenaient leur retraite à court ou moyen terme. Plusieurs ont été évalués par l'inspection professionnelle et les résultats soumis au comité d'inspection professionnelle. D'autres seront visités au cours des prochains mois.

La comparaison entre les cotes objectives et subjectives, et d'autre part les résultats des visites d'inspection effectuées jusqu'à présent, a permis d'estimer à 62 % la valeur prédictive positive de cet exercice. Cette analyse, qui se poursuivra avec les visites effectuées au cours des prochaines années, nous permettra d'ajuster la pondération des facteurs de risque de façon à encore mieux cibler nos interventions de support.

Le comité d'inspection professionnelle poursuivra d'ailleurs son initiative avec quelques modifications. La plupart des médecins qui n'ont pas fait l'objet d'un examen plus approfondi recevront un deuxième questionnaire environ deux ans après le premier envoi.

Il est très probable que cet exercice soit mis en place avec de plus jeunes médecins pour mieux connaître leurs pratiques.